



## E-03 Préparation de l'emplacement du compteur à l'intérieur du bâtiment (de 63 A à 80 A)



Ce document est d'application pour un compteur d'une puissance de 63 A (63 ampères) à 80 A (80 ampères). D'autres documents sont disponibles sur [www.ores.be/preparer-vos-travaux](http://www.ores.be/preparer-vos-travaux) en cas de puissance supérieure.

### EMPLACEMENT DU COMPTEUR

Le choix de l'emplacement de votre compteur est défini par ORES en concertation avec vous. Celui-ci sera placé :

- au rez-de-chaussée du bâtiment, dans le garage ou dans le hall d'entrée ;
- le plus près possible de la voirie et à maximum 3 mètres d'une porte donnant sur l'extérieur ;
- dans un endroit sec et accessible tant aux techniciens ORES qu'à l'occupant.



Si la distance entre l'endroit de pénétration du câble dans le bâtiment et la limite du domaine privé est supérieure à 25 mètres, le compteur devra être placé dans un coffret en limite de propriété.



La pose du compteur dans le bâtiment ne pourra se faire que si le bâtiment est fermé ou, à défaut, si une armoire aux dimensions adaptées fermée et étanche est mise à disposition.

### PLACEMENT DU COFFRET 25S60 POUR UNE PUISSANCE DE 63 À 80 AMPÈRES



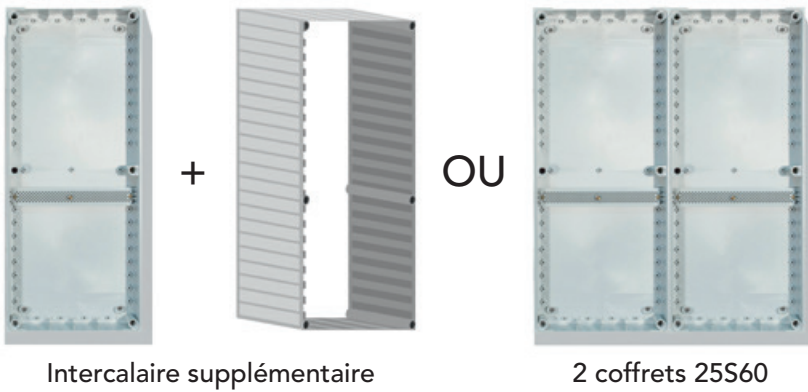
Le coffret standard à utiliser pour ce type de compteur s'appelle « coffret 25S60 », en référence à ses dimensions de 25 cm de large sur 60 cm de haut. Vous pourrez vous le procurer facilement chez un revendeur de matériel électrique. Il est composé d'un fond gris et d'un couvercle transparent.

Pour une telle puissance, il faut assurer une ventilation suffisante. Veuillez à prévoir soit :

- un cadre intercalaire : il faut alors garder **une profondeur libre de 40 cm** pour l'installer sur la partie « compteur » du coffret 25S60.
- un second coffret 25S60 juxtaposé au premier ;
- Le coffret doit être installé dans un endroit approuvé par ORES ;
- Il ne peut se trouver au-dessus d'un compteur gaz ou en dessous d'une installation d'eau ;



L'emplacement du compteur est définitif, tout déplacement ultérieur sera payant.



- Le bas du coffret doit se trouver à une hauteur comprise entre 1 mètre et 1,2 mètre du sol fini et le local doit avoir une hauteur de 2 mètres minimum ;
- Il doit être fixé sur une surface plane et rigide ;
- Le mot « TOP » inscrit dans le coffret doit se trouver en haut afin que le coffret soit placé dans le bon sens ;
- Un espace de 80 cm minimum doit rester libre devant le coffret.

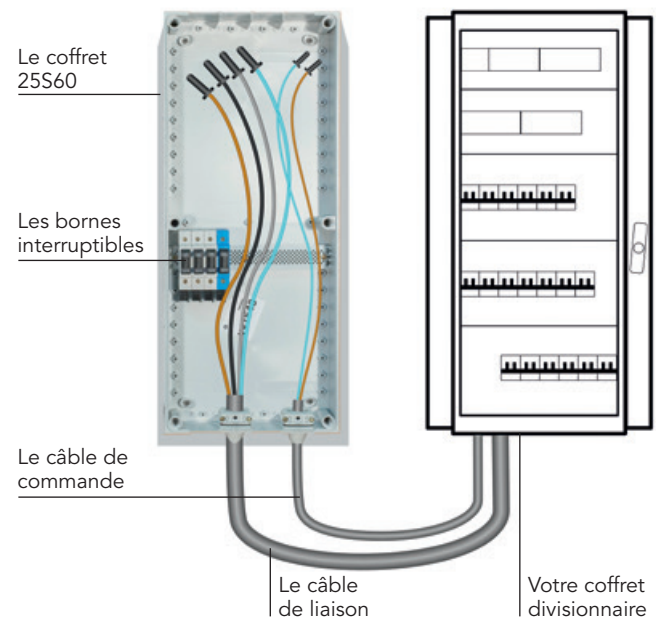
## ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR DU COFFRET 25S60

Une fois le coffret placé, il doit être équipé d'une série d'éléments complémentaires qui permettront à ORES d'alimenter votre installation intérieure en fonction de vos besoins et en toute sécurité.

- **Les bornes interruptibles de 125 ampères**, aussi appelées interrupteurs sectionneurs, doivent être placées dans le coffret. Il s'agit d'un interrupteur d'alimentation de l'installation.
- **Le câble de liaison**, qui relie le compteur au coffret divisionnaire, doit être introduit dans le coffret 25S60 au travers d'une entrée de câble et d'un support anti-traction. Il doit être de type XVB ou XGB et de section adaptée à la puissance demandée (4x16<sup>2</sup> minimum), hors multibrins souple et sans fil de terre.

Il faut prévoir une longueur libre dégainée de 80 cm, fils non dénudés, dans le coffret, en respectant le code de couleurs suivant dans le coffret divisionnaire :

- Raccordement triphasé 3 x 230 V : brun - noir - gris
- Raccordement triphasé 3 x 400 V + N : brun - noir - gris - bleu



**i** Lorsque le coffret 25S60 et le coffret divisionnaire sont juxtaposés, la liaison peut se faire par l'intérieur des coffrets. Dans ce cas, des fils VOB(s) de type H07V-U, H07V-R ou H07V-K brun, noir gris, bleu peuvent être utilisés pour autant que le degré de protection IP20-D soit respecté.

- Dans le cas d'un compteur bi-horaire, vous pouvez également introduire dans le coffret 25S60 **le câble de commande** du contact libre de potentiel (XVB 2x1,5<sup>2</sup>). Ce câble permet de piloter automatiquement le fonctionnement du chauffe-eau au tarif heures creuses. Il doit être protégé par un disjoncteur ou fusible de 4 ampères et alimenté par votre installation intérieure. Un contacteur préférentiel doit alors être installé dans votre coffret divisionnaire.

**i** Si vous avez placé 2 coffrets 25S60, la procédure reste la même mais veillez à ce que les câbles et le sectionneur soient introduits dans le même coffret.

**i** Pour des intensités supérieures à 50 ampères ou pour des applications professionnelles, l'alimentation est en principe triphasée (3x230V) ou 3x400V + neutre

## VOTRE INSTALLATION INTÉRIEURE

Votre installation intérieure doit respecter les réglementations en vigueur. Vous pouvez la réaliser vous-même ou faire appel à un professionnel.

Le Règlement Général sur les Installations Electriques, disponible notamment sur le site des principaux organismes agréés de contrôle, vous renseignera sur les éléments qui régissent les installations électriques.



*Le RGIE interdit les borniers intermédiaires entre le compteur et le différentiel protégeant l'installation.*



*L'installation triphasée 3x230 V doit être conçue de manière à pouvoir être alimentée en 3x400 V+neutre moyennant une adaptation du coffret divisionnaire et des prises triphasées.*

## INTERVENTION D'ORES

Nos agents viendront placer le compteur dans la partie centrale du coffret 25S60.

Nous effectuerons également la connexion du câble de liaison et, le cas échéant, du câble de commande que vous aurez préparés.



*ORES peut venir placer le compteur même si votre installation intérieure n'est pas terminée ou si vous ne disposez pas d'un contrat de fourniture. Cependant, vous devrez prévoir un autre rendez-vous avec votre conseiller clientèle pour la mise en service du raccordement.*

